



Compte rendu de la séance du
Conseil d'Administration du 30 septembre 2021.

Sur convocation individuelle écrite de Monsieur le Proviseur, en date du 17 septembre 2020, le Conseil d'Administration s'est tenu en séance ordinaire au lycée Blaise Pascal sous la présidence de Monsieur Grandgeorge, Proviseur.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05 en présence de 26 membres (23 votants).

En propos liminaires, le proviseur souhaite la bienvenue aux nouvelles représentantes de la collectivité Grand Est que sont mesdames Lehry et Ulrich-Mallet. Il remercie également les membres élus dont c'est la dernière réunion pour leur implication dans la bonne marche de l'établissement et leur présence très régulières aux travaux du conseil d'administration.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Basler est désignée secrétaire de séance.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0

Abstention : 0

Ordre du jour :

rajout des points suivants :

- Acte de gestion des situations de dégradation
- Acte des tarifs de locations horaires des locaux

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0

Abstention : 0

Procès-verbal du 6 juillet 2021

Aucun commentaire n'étant formulé, aucune demande de modification n'ayant été effectuée, le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2021 est approuvé.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0

Abstention : 0



Calendrier annuel

Le calendrier suivant et les participations qui en résultent sont adoptés.

Journées banalisées de travail sur le protocole d'évaluation les 1^{er} octobre après-midi et 11 octobre au matin (uniquement voie GT – reprise des cours à 14h).

Participation de nos lycéens aux journées universitaires prévues les 20 et 21 janvier 2022 (terminale + 1^{ère} selon le projet et avec l'avis du professeur principal).

Participation en tant qu'exposant au salon formation emploi en Alsace prévu les 28 et 29 janvier, et au salon des carrières de Mulhouse (samedi 15 janvier 2021).

Organisation des portes ouvertes le samedi 5 mars 2022 (8h30 – 13h00)

Rajout d'une date de conseil d'administration le 9 novembre pour permettre l'installation du C.A. et de ses commissions, le traitement de la question du protocole d'évaluation qui doit être mis en place dans le cadre de la réforme du lycée Général et Technologique et la mise à jour du règlement intérieur.

Monsieur Bettembourg, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement prend la parole pour dire que la manière dont un enseignant évalue ne devrait pas apparaître dans le règlement intérieur, qu'il y a confusion entre évaluation certificative et formative.

Le proviseur répond qu'il n'est pas question de brider la liberté pédagogique des enseignants, que le protocole y veillera ne serait-ce que par les temps de réunion prévus, par la réunion du conseil pédagogique au cours desquels les situations et difficultés rencontrées seront prises en compte. Par contre il est nécessaire d'expliquer aux usagers (apprenants, familles) le fonctionnement de l'évaluation dans le cadre des 40% du poids du bac GT dévolus au local.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Nouvelle instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : 23 Pour : 23	Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : 0 Nuls : 0	Acte 20212022-01

Offre de formation :

L'avis des membres du C.A. est demandé quant à la transformation de la STS Systèmes Numériques pour ne plus offrir qu'une unique valence (Informatique et Réseaux). Le lycée n'est pas équipé, n'a pas toutes les ressources humaines dans la valence Electronique et Communication qui, si la décision est validée par les services du Rectorat, restera proposée dans plusieurs lycées de l'académie (dont Mulhouse).

La même demande avait été formulée l'année précédente mais refusée par les services du Rectorat.

Avis favorable à la suppression de la valence Electronique et Communication.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Nouvelle instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : 23 Pour : 23	Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : 0 Nuls : 0	Acte 20212022-02



Règlement intérieur du lycée :

Le point sera soumis à l'ordre du jour du C.A. du 30 novembre pour y intégrer les mises à jour dont la gestion de l'évaluations liée au protocole de cadrage des 40% de contrôle continu dans le bac GT fait partie.

Restauration et Hébergement :

Le Conseil d'administration vote les tarifs et les règles de fonctionnement du service annexe d'hébergement.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-03

Le conseil d'administration vote le tarif des repas pédagogiques réalisés par les élèves à 2,00 € et pour les repas pédagogiques améliorés à 5,00 € à compter du 01/09/21.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-04

Objets confectionnés :

Le Conseil d'administration vote les tarifs joints en annexe applicables à compter du 01/09/2021 :

Tarifs de repassage

Tarifs du point de vente « Crousti Blaise »

Tarifs et pourcentages d'un bulletin de fabrication



DESIGNATION	ENTREE	SORTIE	PRIX UNITAIRE	PREPARATIONS SALEES	
Blouse de travail			0,30 €	Petite salade	 1.50 €
Chemise de nuit			0,30 €	Salade composée	
Chemise enfant ⇨ 10 ans			0,25 €		
Chemise adulte + 10 ans			0,50 €	Sandwich Pain Bagnat, club, wrap, baguette, moricette...	
Drap ou drap-housse 1 pers			0,25 €		
Drap ou drap-housse 2 pers			0,40 €	Bretzel	 0.50 €
Housse de couette 1 pers			0,30 €	Potage	 1.50 €
Housse de couette 2 pers			0,50 €	Cake salé	 1.50 €
Nappe (4-6 couverts)			0,25 €	Sandwich chaud Panini, baguette flambée, croque-monsieur...	
Nappe (8-12 couverts)			0,40 €		
Pantalon enfant ⇨ 10 ans			0,15 €	Préparation chaude Tartelette, pizza, gratin, chausson...	
Pantalon adulte + 10 ans			0,30 €		
Pyjama enfant ⇨ 10 ans			0,15 €	Dessert	 1.50 €
Pyjama adulte + 10 ans			0,30 €	Tartelette sucrée	
Short, bermuda ou caleçon enfant ⇨ 10 ans			0,10 €		
Short, bermuda ou caleçon adulte + 10 ans			0,25 €		
Tablier à bavette			0,10 €		
Taie d'oreiller			0,15 €		
Tee-shirt ou sweat enfant			0,10 €		
Tee-shirt ou sweat adulte			0,15 €		
Torchon ou essuie-mains			0,05 €		
Robe			0,30 €		

Matière d'œuvre :

Désignation	Quantité	prix unitaire	
1			0,00 €
2			0,00 €
3			0,00 €
4			0,00 €
5			0,00 €
Total matière d'œuvre			0,00 €
Fournie par le client :	Oui	Non	0,00 €

Quincailleries diverses :

1			0,00 €
2			0,00 €
3			0,00 €
Total quincaillerie			0,00 €

Produits de finition :

1			0,00 €
2			0,00 €
3			0,00 €
Total produits de finition			0,00 €

Gaz de soudage :

TIG (nombre d'heures)		36,00	0,00 €
MIG (nombre d'heures)		24,00	0,00 €

Frais généraux :

Frais relatifs aux dépenses d'énergie et à la maintenance des équipements 10% de la matière d'œuvre	0,00 €	0,1	0,00 €
Estimation du coût de la main d'œuvre (20% de la matière d'œuvre)	0,00 €	0,2	0,00 €
Forfait pose	Nbe jours	60,00	0,00 €
Prix de vente			0,00 €
Prix de vente pour l'élève qui a fabriqué l'objet (remise 50% sur matière d'oeuvre)			0,00 €

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-05



Décision Budgétaire Modificative (DBM) :

Le Conseil d'administration vote la DBM qui porte sur la répartition des crédits pédagogiques, éducatifs et fonds sociaux pour l'année civile 2021 (notification du 23/09/21).

Les dotations 2021 sont de
21 908€ pour le programme 141,
de 584€ pour le programme 230 vie de l'élève et
de 20 000€ pour le programme 230 fonds sociaux.

La réalité des versements sera de
14901.31€ pour le programme 141,
de 0€ pour le programme 230 vie de l'élève et
de 13159.02€ pour le programme 230 fonds sociaux.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé Refusé Nouvelle instruction

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : 0 Nuls : 0

Acte 20212022-06

DBM pour information communiquée aux membres du Conseil d'Administration :

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire			Type et	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
07/09/2021	38	1	Modif imputation subv mobilier	AP	REGION	2EQPMOB 7442	21 Ressources spécifiques		-5 940.00
		2		AP	REGION	2EQPMOB			
07/09/2021	39	1	Modif imputation subv mobilier	OPC	REGION	2EQPMOB 1312	21 Ressources spécifiques		5 940.00
		2		OPC	REGION	2EQPMOB			5 940.00
07/09/2021	40	1	Variation prod scolaires	SRH	FORFAI	0ECOF 7062	22 Constatations de produits scolaires		-6 829.72
		2		SRH	FORFAI	0ELYF 7062			-45 060.26
		3		SRH	FORFAI	0INTAL 7062			-11 122.58
		4		SRH	FORFAI	0INTL 7062			-23 273.72
		5		SRH	FORFAI	0INTPOSTB 7062			-14 250.92
		6		SRH	TICKET	0CAPEA 7062			453.60
		7		SRH	TICKET	0CAPEB 7062			-415.80
		8		SRH	TICKET	0CAPEC 7062			-1 431.00
		9		SRH	TICKET	0CATEB 7062			-118.80
		10		SRH	TICKET	0CATEC 7062			-812.50
		11		SRH	TICKET	0CEXT 7062			-400.00
		12		SRH	TICKET	0EAUT 7062			-1 356.55
		13		SRH	TICKET	0ELYT 7062			-27 890.65
		14		SRH	REVERS	0CINTALO			-15 804.63
		15		SRH	REVERS	0REGION			-26 979.08
		16		SRH	FGENE	0NET			-7 000.00
		17		SRH	FGENE	0MATER			-7 000.00
		18		SRH	DENREE	0DENR			-75 725.19



Contrats et Conventions :

CFC (Centre Français de la Copie) : comme suite à l'enquête réalisée au cours de l'année précédente, le centre français de la copie nous demande de changer de tarif appliqué pour passer de 1.5€ à 3.2€ par élève.

Les copieurs étant utilisés également pour les impressions, un courrier sera envoyé demandant la révision du tarif et le retour à la situation antérieure (1.5€ par élève). Les membres du C.A. seront informés de la réponse. Dans l'attente, pas de vote prévu.

Universités : Le Conseil d'administration autorise la signature par le chef d'établissement de la convention avec l'université de Strasbourg (SIRET 130 005 457 00010) et l'université de Haute-Alsace (SIRET 196 811 665 00013) concernant les immersions d'élèves au sein des établissements proposant des formations d'enseignement supérieur partenaires au projet Noria.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-07

DAFOR locaux : Le Conseil d'administration autorise la signature par le chef d'établissement de la convention avec Mme la rectrice de l'académie de Strasbourg portant sur la mise à disposition de locaux dans le cadre des dispositifs de formations organisés par la DAFOR pour l'année budgétaire 2022.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-08

Festival du livre de Colmar les 27 et 28 nov 2021 – accueil d'un auteur le 26/11 pour un coût de 100€ Gilles Paris "Autobiographie d'une courgette" avec les 3 PM 1, Margot Gillmann et Cécile Quiniou.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-09

Convention Plateforme linguistique innovante (P.L.I.) : concerne le GRETA

Convention PLI : Le Conseil d'administration autorise la signature par le chef d'établissement de la convention de prestation de formation jointe en annexe avec le GIP FCIP Alsace pour le GRETA Centre Alsace. La convention vise un public de demandeurs d'emploi, de jeunes en mission locale, d'autres publics également.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-10



Atelier « Écriture et mise en voix » : Convention avec l'artiste intervenant, Paul Grosse, auteur-compositeur de la compagnie Neno et Tala.

3 interventions de 3 heures chacune (1h en atelier d'écriture, 2h en terminale HLP) pour un coût total de 1076.49€ TTC.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-11

Convention avec le CFA Marcel Rudlof pour certaines situations d'apprentissage. Concerne 5 apprentis.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-12

SHC Equitation : Le Conseil d'administration autorise la signature par le chef d'établissement, de la convention avec la société hippique de Colmar (SIRET n°384 946 479 00019).

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-13

Don de 500 € : Le conseil d'administration autorise l'acceptation d'un don de 500,00 € de l'entreprise Techmobile de Colmar pour le voyage à Paris des élèves de STL au mois de septembre 2021 (acte du CA n°105 du 29/04/21). Cette somme de 500,00 € viendra en déduction de la participation financière demandée aux familles.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-14

Don de 71 € : Le conseil d'administration autorise l'acceptation d'un don de 71,00 € de l'entreprise DZDGL de Ribeauvillé pour le voyage à Paris des élèves de STL au mois de septembre 2021 (acte du CA n°105 du 29/04/21). Cette somme de 71,00 € viendra en déduction de la participation financière demandée aux familles.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Blancs : 0 Nuls : 0

Validé Refusé Nouvelle instruction

Contre : 0 Abstention : 0

Acte 20212022-15



Dégradations :

En cas de dégradation volontaire ou de perte de livre ou de matériel, le montant facturé au responsable ou à son représentant sera celui du coût de la réparation ou du prix d'achat de l'objet à remplacer.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé Refusé Nouvelle instruction

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : 0 Nuls : 0

Acte 20212022-16

Tarifs de location :

Tarifs horaires des mises à disposition de locaux – Exercice 2022

	2020	2021	2022
Locaux de la demi-pension	8,50 €	8,50 €	8,50 €
Gymnase rue du Logelbach	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Gymnase rue du Pont Rouge	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Salle multi activité rue du Logelbach	10,50 €	10,50 €	10,50 €
Salle banalisée	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Salle spécialisée	9,50 €	9,50 €	9,50 €

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé Refusé Nouvelle instruction

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : 0 Nuls : 0

Acte 20212022-17

Sortie d'inventaire des biens présentés dans le tableau ci-dessous :

Compte	Année	Cat	Sect	N°	Biens	Valeur d'acquisition	Dépréciations subies	Valeur nettes
215	2014	A	e	33	Laminoir à pâte	3 534,00 €	3 534,00 €	- €
215 41	2005	A	l	1	Débroussailleuse	1 231,88 €	1 231,88 €	- €
215 41	2011	A	o	1	Compte 1025	26 119,83 €	26 119,83 €	- €
215 41	2012	A	e	25	Lanterneaux	6 035,73 €	6 035,73 €	- €
215 42	2012	C	i	1	TV LCD	1 103,90 €	1 103,90 €	- €
281 3	2009	D	s	1	Ordinateur Mc Intosh	1 548,00 €	1 548,00 €	- €
281 3	2013	A	m	8	Logiciel DEFI	4 576,20 €	4 576,20 €	- €
Total						44 149,54 €	44 149,54 €	- €

La valeur comptable est de 0€ ce qui ne signifie pas que le matériel n'est plus utilisé.

Vote à mains levées / bulletins secrets

Validé Refusé Nouvelle instruction

Suffrages exprimés : 23 Pour : 23

Contre : 0 Abstention : 0

Blancs : 0 Nuls : 0

Acte 20212022-18



GRETA CENTRE ALSACE :

- Information concernant la fusion avec le Greta Sud Alsace

Il s'agit d'une décision du Recteur de Région académique Huart, compétent en matière de carte des formations et de fait de carte des GRETA. L'annonce a été faite lors de l'Assemblée Générale du 24/09/2021.

Le lycée Blaise Pascal restera le lycée de rattachement – l'ensemble du personnel des 2 structures reste en fonction – une agence sera créée sur Mulhouse – le calendrier sera précisé lors d'un prochain C.A. et les instances des 2 structures seront régulièrement réunies et informées.

Le rapprochement des pratiques se fera progressivement pour permettre d'arriver prêts à l'audit intermédiaire qui est prévu 18 mois après l'audit initial (les 2 structures ont été auditées en juin et labellisées – la parution au B.O.E.N. a été faite pour le GRETA SUD ALSACE, il le sera également début novembre pour le GRETA CENTRE ALSACE.

- Renouvellement de contrat :

Après accord de l'autorité académique, le CA autorise le renouvellement du CDD de Mme Sophie TARANOFF du 01/11/21 au 31/08/22.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Nouvelle instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : 23 Pour : 23	Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : 0 Nuls : 0	Acte 20212022-19

- Avenant N°1 au contrat de nettoyage des locaux de Colmar

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement support à signer l'avenant N°1 avec Société SAMSIC dans le but de faire nettoyer 3 bureaux au 3^e étage du bâtiment B pour les activités du GRETA et assurer la collecte hebdomadaire du papier dans les bureaux du GRETA.

Le coût mensuel de nettoyage des 3 bureaux est de 227.32 € HT et celui de la collecte hebdomadaire du papier de 136.39€ HT.

Vote à mains levées <input checked="" type="checkbox"/> / bulletins secrets <input type="checkbox"/>	Validé <input checked="" type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Nouvelle instruction <input type="checkbox"/>
Suffrages exprimés : 23 Pour : 23	Contre : 0 Abstention : 0
Blancs : 0 Nuls : 0	Acte 20212022-20

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie les membres et met fin aux travaux du C.A. à 18h15.

Le secrétaire de séance

Le président

Marie Lucie Basler

Michaël Grandgeorge